

APRÈS BAC

**LE GUIDE DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES**

Bac général, bac techno, bac pro
**construire son projet d'orientation
dès le lycée**

Droit, sport, informatique...
toutes les formations par domaines

Bourses, logement, handicap...
les démarches à connaître

BTS, licences, prépas...
tout savoir sur les types de formation

 **parcoursup**
Mode d'emploi

www.onisep.fr/lalibrairie

APRÈS-BAC

Le guide des études supérieures



AU LYCÉE, FAIRE SES CHOIX

Construire son projet	10	Bac général, et après?	20
Repérer les étapes clés	12	Bac professionnel, et après?	22
Tirer parti des dispositifs	14	Bac technologique, et après?	24
Mobiliser les outils et les ressources	16	Sans le bac, que faire?	26

SPÉCIAL

parcoursup

S'inscrire dans le sup	28
Parcoursup, mode d'emploi	30



LES FORMATIONS PAR DOMAINES

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT	36	Énergie	125
Agriculture, agronomie, vétérinaire	38	Informatique	128
Environnement	40	Matériaux	131
ARTS, CULTURE	44	Mécanique	135
Arts plastiques, arts appliqués	47	INFORMATION, COMMUNICATION ..	138
Design	51	Communication	140
Graphisme	56	Digital	143
Image, son	59	Documentation, bibliothèques	145
Métiers de la culture	61	Édition, librairie	147
Musique, danse	64	Journalisme	149
Théâtre, arts du spectacle	66	Publicité	150
ARCHITECTURE, BTP	68	LETTRES, SCIENCES HUMAINES	152
Architecture	70	Géographie, aménagement	154
Bâtiment, travaux publics	73	Histoire	155
Paysage	75	Histoire de l'art, archéologie	156
COMMERCE, GESTION	76	Langues étrangères	157
Assurance	78	Lettres	159
Banque	80	Philosophie	160
Comptabilité	82	Psychologie	161
Gestion	86	Sciences de l'éducation	162
Immobilier	89	Sociologie	163
Marketing, vente	91	SANTÉ, SOCIAL, SPORT	164
DÉFENSE, SÉCURITÉ PUBLIQUE	96	Médical	166
Défense	98	Paramédical	169
Sécurité publique	101	Social	175
DROIT, SCIENCE POLITIQUE	104	Sport	179
Droit	106	SCIENCES	182
Justice	108	Biologie	184
Science politique	109	Chimie	186
ENSEIGNEMENT	110	Géosciences	188
Enseignement, éducation	112	Mathématiques	190
INDUSTRIE	116	Physique	192
Agroalimentaire	118	TOURISME, TRANSPORT	194
Construction aéronautique, automobile et navale	120	Tourisme, hôtellerie-restauration	197
Électronique, électrotechnique, automatique	122	Transport, logistique	200



LA VIE ÉTUDIANTE

Financer ses études	204	Opter pour l'apprentissage	209
Se loger, se soigner	205	Faire un service civique	210
Étudier à distance	206	Partir à l'étranger	211
Situation de handicap	207		



LES TYPES DE FORMATION

Le schéma des études supérieures ...	214	La licence professionnelle	236
Carte d'identité des formations post-bac	216	Le master	238
Le BTS	218	Les classes prépa	240
Le BUT	220	Les prépas économiques et commerciales	242
Le DCG	222	Les prépas littéraires et les prépas artistiques	243
Le DN MADE	224	Les prépas scientifiques	244
La licence	226	Les grandes écoles	246
Les licences d'art	228	Les écoles d'ingénieurs	248
Les licences de droit et de science politique	229	Les écoles vétérinaires	249
Les licences d'économie et de gestion	230	Les écoles de commerce et de management	250
Les licences de lettres et de langues	231	Les instituts d'études politiques	251
Les licences de sciences	232	Les écoles spécialisées	254
Les licences de sciences humaines et sociales	233	Les écoles par domaines	256
Les licences de sciences pour l'ingénieur	234		
Les licences de STAPS	235		
Les licences de théologie	235		

Index des formations	261
Index des métiers	266
Index des mots-clés	269

Retrouvez le mode d'emploi
en page suivante >>>

APRÈS-BAC

Le guide des études supérieures

AU LYCÉE, FAIRE SES CHOIX → Préparer son orientation

ANTICIPER L'APRÈS-BAC

CONSTRUIRE SON PROJET

JE FAIS LE POINT, JE ME QUESTIONNE...

Quelles sont mes motivations ?
Quelles sont mes compétences ?
Quelles sont mes valeurs ?

EXPLORE LES POSSIBLES

Quelles sont les études possibles ?
Quelles sont les métiers possibles ?
Quelles sont les formations possibles ?

REPÉRER LES ÉTAPES CLÉS

EN CLASSE DE 1^{re}

EN CLASSE DE TERMINALE

APPROFONDIR

CHOISIR SELON SON PROFIL

BAC GÉNÉRAL, ET APRÈS ?

UNIVERSITÉ

LYCÉE

BOC (BACCALUAT OUVRIER COMMERCE)

FOLE (FONDATION D'ORIENTATION LIÉGÈRE)

CONCOURS D'ENTRÉE

CLASSES PRÉPA

CLASSE INDUSTRIELLE

DOU VOUS LES BACHELIERS GÉNÉRAUX ?

30 ANS BAC 2020

30 ANS BAC 21

Focus sur les choix des bacheliers

Les cursus adaptés

LES FORMATIONS PAR DOMAINES → Choisir son cursus dans un domaine d'activité

LES POINTS CLÉS

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

POINTS CLÉS

AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

L'OFFRE PAR TYPES DE FORMATION

ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

POINTS CLÉS

AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

POINTS CLÉS

AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

Des exemples de métiers

SPÉCIAL → PARCOURSUP

LA VIE ÉTUDIANTE → Toutes les infos pratiques

LE CALENDRIER

S'INSCRIRE DANS LE SUP
Le calendrier des inscriptions pour l'année universitaire 2023-2024 est disponible sur le site Parcoursup.

CALENDRIER 2023/2024
Les dates clés de l'inscription sont :
- Ouverture des candidatures : 15 septembre 2023
- Clôture des candidatures : 15 octobre 2023
- Ouverture des places : 15 novembre 2023
- Clôture des places : 15 décembre 2023

LE MODE D'EMPLOI

PARCOURSUP, MODE D'EMPLOI
Ce guide explique comment utiliser Parcoursup pour trouver une formation et gérer sa candidature.

OÙ TROUVER LES ÉTABLISSEMENTS ?
Les établissements sont répertoriés par région et par filière d'étude.

SE RÉPÉRER DANS LES FORMATIONS
Les formations sont classées par niveau de diplôme (Licence, Master, Doctorat) et par type de formation (Licence, Master, Doctorat).

FINANCER SES ÉTUDES

Les études supérieures ont un coût, variable selon les cursus et les établissements. Il existe plusieurs dispositifs pour les finances, dont certains conditionnés aux ressources. Bourses, aides ou prêts : il faut faire vos devoirs bien avant la rentrée. Après...

LES BOURSES

Le **Ministère de la Santé** et le **Ministère de l'Éducation nationale** proposent des bourses pour les étudiants. Les bourses sont attribuées sur la base de critères sociaux, académiques et territoriaux.

LE COÛT DES ÉTUDES

Le coût des études est variable selon les établissements et les filières. Les frais de scolarité, les frais de logement et les frais de transport sont les principaux postes de dépenses.

LES PRÊTS ET AIDES

Il existe plusieurs dispositifs de prêts et d'aides pour les étudiants. Les prêts sont remboursés sur la base de critères sociaux et académiques.

LES AIDES À LA MOBILITÉ

Les aides à la mobilité sont destinées aux étudiants qui ont des difficultés financières pour se déplacer. Elles peuvent couvrir les frais de transport et de logement.

SE LOGER, SE SOIGNER...

Logement, santé, transports... ces aspects de la vie étudiante doivent être pris en compte dès la rentrée. Reprenez sur nos démarches à entreprendre et le calendrier à respecter.

TRouver un logement

Le logement est un aspect essentiel de la vie étudiante. Il est important de trouver un logement adapté à ses besoins et à son budget.

SE SOIGNER

Il est important de prendre soin de sa santé pendant ses études. Il existe plusieurs dispositifs pour les soins et les consultations.

LES AIDES FINANCIÈRES

Il existe plusieurs dispositifs d'aides financières pour les étudiants. Ces aides peuvent couvrir les frais de scolarité, de logement et de transport.

LES TYPES DE FORMATION → Se repérer dans les filières d'études

Admission, durée, programme : ce qu'il faut savoir sur la filière

Focus sur les choix des bacheliers

LA LICENCE
Premier titre des études longues à l'université, la licence couvre des domaines nombreux. Organisée en parcours associant plusieurs disciplines, elle permet aux étudiants d'obtenir une spécialisation progressive à différentes étapes du cursus.

ADMISSION
La licence est accessible à tous les bacheliers. Les admissions sont effectuées sur la base des notes du baccalauréat et des résultats des concours d'entrée.

LES LICENCES AVEC ACCÈS SANTÉ
Ces licences permettent d'accéder à des formations de santé (médecine, pharmacie, dentisterie, etc.). Elles sont plus longues que les autres licences.

DURÉE DES ÉTUDES
La durée des études est généralement de 3 ans, mais peut varier selon les filières et les établissements.

PROFOND DE TRAVAIL
La licence est un diplôme de niveau supérieur qui permet d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine.

VALIDATION DES ÉTUDES
Les étudiants doivent valider un certain nombre de crédits pour obtenir leur licence. Les crédits sont attribués pour chaque semestre et pour chaque matière.

LES AIDES
Il existe plusieurs dispositifs d'aides pour les étudiants. Ces aides peuvent couvrir les frais de scolarité, de logement et de transport.

PROFESSIONNALISATION
Certaines licences sont conçues pour préparer les étudiants à une profession. Elles incluent des stages et des projets professionnels.

PARCOURS D'ÉTUDES
Les licences sont organisées en parcours qui permettent aux étudiants de spécialiser leurs études.

DES OUTILS DE COMPARAISON

LE SCHEMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
Ce schéma illustre le parcours des études supérieures, de la licence au doctorat, en passant par le master et le diplôme national d'études supérieures (DNESU).

LES OUTILS DE COMPARAISON
Ces outils permettent de comparer les formations et les établissements. Ils fournissent des informations sur les programmes, les coûts et les conditions d'admission.

CARTE D'IDENTITÉ DES FORMATIONS POST-BAC
Ces cartes d'identité fournissent des informations détaillées sur les formations post-bac, y compris les programmes, les coûts et les conditions d'admission.

LES TYPES DE COMPARAISON
Ces outils permettent de comparer les formations et les établissements. Ils fournissent des informations sur les programmes, les coûts et les conditions d'admission.

BAC GÉNÉRAL, ET APRÈS ?

Avec son programme pluridisciplinaire, le bac général permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines variés. Université, prépa, BTS ou école : à chacun de construire son parcours en fonction de son projet.

INFOS
DOMAINES
p. 35

INFOS
ÉTUDES
p. 213

UNIVERSITÉ

La majorité des bacheliers généraux optent pour un parcours de formation universitaire. Ils s'inscrivent principalement en licence, en vue d'acquérir des connaissances générales dans un domaine d'études donné avant de se spécialiser dans le cadre du master. Les autres s'inscrivent en BUT (bachelor universitaire de technologie), qui apporte une formation générale et technologique dans un domaine professionnel précis.

LICENCE

• Les bacheliers généraux sont nombreux à s'inscrire en licence (en 3 ans), puis en master (en 2 ans), dans l'un des nombreux domaines proposés à l'université : art, droit et science politique, économie et gestion, lettres et

langues, santé, sciences humaines et sociales, sciences et techniques, sport... Au total, le lycéen a le choix entre une quarantaine de mentions, auxquelles s'ajoutent les doubles cursus (droit et histoire de l'art, sciences et musicologie, par exemple).

• La plupart des disciplines enseignées à l'université semblent familières aux lycéens, soit parce qu'elles figurent parmi les enseignements communs de 1^{re} et de terminale, soit parce qu'elles ont été étudiées dans le cadre d'un enseignement de spécialité ou d'une option. Il n'en demeure pas moins que l'approche est parfois très différente. En outre, certaines disciplines sont totalement nouvelles, comme le génie civil, les sciences du langage (linguistique, phonologie...), la psychologie, la musicologie ou encore la sociologie.

• Dans tous les cas, avant de s'inscrire en licence, il convient de bien se renseigner sur les enseignements dispensés dans telle ou telle mention et sur les atten-

us Parcoursup en termes de connaissances et de compétences. Certaines de ces compétences sont celles visées par tel enseignement de spécialité ou telle option, mais pas nécessairement. Il en va ainsi des disciplines nouvelles, comme le droit, qui suppose des qualités de rigueur, de mémoire ou de logique, communes à divers enseignements dispensés au lycée.

À noter : les licences avec parcours d'accès à la santé permettent de postuler aux études, selon les cas, de maïeutique, de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de kinésithérapie, dispensées à l'université ou en école. Une fois admis en 2^e année, compter de 5 à 11 ans d'études.

BUT

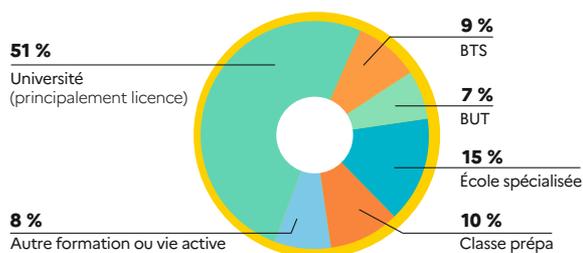
• Moins de 1 bachelier général sur 10 prépare un BUT (bachelor universitaire de technologie). De niveau bac + 3, le BUT favorise la poursuite d'études en master ou en école, tout en permettant l'accès direct à l'emploi.

• Carrières juridiques, chimie, génie biologique, gestion des entreprises et des administrations, information-communication, techniques de commercialisation... le lycéen a le choix entre 24 mentions qui comprennent chacune plusieurs parcours.

• Les IUT (instituts universitaires de technologie) recrutent leurs étudiants sur dossier, et parfois sur tests et entretien de motivation. Il est recommandé de s'informer sur le profil requis avant de s'inscrire sur Parcoursup. À noter : 50 % des places sont réservées aux bacheliers technologiques dans chaque académie.



OÙ VONT LES BACHELIERS GÉNÉRAUX ?



Taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2022.
Source : RERS, 2023.

LYCÉE

1 bachelier général sur 5 opte pour un parcours de formation dispensé en lycée. Plus de la moitié d'entre eux s'inscrivent en classes prépa en vue d'intégrer une grande école recrutant sur concours. Les autres préparent un diplôme à finalité professionnelle: BTS, DCG ou DN MADE.

BTS, DCG, DN MADE

- Dispensé en 2 ans au sein d'un lycée (ou une école), le **BTS (brevet de technicien supérieur)** compte **119 spécialités** à choisir en fonction de son projet personnel. Il peut être préparé en apprentissage. Associant cours théoriques, pratique professionnelle et stages de terrain, le BTS permet d'entrer dans la vie active ou de continuer des études, principalement en licence professionnelle.
- Dispensé en 3 ans au sein d'un lycée (ou une école supérieure d'arts appliqués), le **DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design)** propose **14 mentions**, à combiner avec un parcours de spécialité. Il favorise la poursuite d'études en école d'art ou en master (bac+5).
- En 3 ans également, le **DCG (diplôme de comptabilité et gestion)** prépare au métier de comptable. Il peut être complété par un DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) ou un master (bac+5).
- Ces formations recrutent leurs étudiants **sur dossier**. Il est recommandé de s'informer au préalable sur le profil des admis. Le DCG accueille ainsi des bacheliers STMG, et le DN MADE des bacheliers STD2A qui ont déjà des aptitudes dans le domaine visé. Quant au BTS, il accorde la priorité aux bacheliers professionnels de spécialité proche et admet aussi des bacheliers technologiques.

CLASSES PRÉPA

- Les bacheliers généraux sont les plus nombreux parmi les élèves inscrits en **CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)**. Il faut dire que la plupart des voies leur sont destinées. Le recrutement s'effectue **sur dossier**.

- Les **prépas économiques**, qui donnent accès principalement aux écoles de commerce et de management, exigent un bon dossier de terminale avec des résultats équilibrés en mathématiques et dans les matières littéraires. Avoir suivi l'enseignement de spécialité mathématiques expertes n'est pas requis. L'option mathématiques complémentaires peut suffire pour être admis.
- Les **prépas littéraires** préparent aux concours des ENS (écoles normales supérieures), qui ne proposent que quelques places, mais offrent des passerelles vers d'autres formations supérieures. Elles requièrent un bon niveau dans les disciplines littéraires sans exiger tel ou tel enseignement de spécialité. Seules les prépas LSS comportent un enseignement en mathématiques. Avoir suivi l'option mathématiques complémentaires suffit, sans être exigé.
- Les **prépas scientifiques** mobilisent des compétences en mathématiques et dans d'autres disciplines scientifiques. Avoir suivi des enseignements y préparant (mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques ou SVT, selon la classe) est attendu.
- La **prépa arts et design** est accessible avec un bac général.

ÉCOLE

Plus de 1 bachelier général sur 10 choisit de suivre une formation en école spécialisée, publique ou privée, qui prépare à un métier ou à une fonction. À la clé, un diplôme national ou un titre d'école.

COMMERCE, GESTION

- Les **écoles de commerce et de management** délivrent des formations en 3, 4 ou 5 ans, accessibles avec un bac général. Des spécialisations en fin de cursus permettent de se former au marketing, à la finance, au management...

SCIENCES, INDUSTRIE

- La moitié des **écoles d'ingénieurs** accueillent les élèves directement après le bac pour les mener en 5 ans au diplôme d'ingénieur. Parmi elles: les ENI

(écoles nationales d'ingénieurs), les Insa (instituts nationaux des sciences appliquées), des écoles internes aux universités (comme les Polytech), etc. Recrutement sur dossier, puis épreuves et/ou entretien pour les profils scientifiques (spécialités recommandées: mathématiques et, selon l'orientation de l'école, physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur ou numérique et sciences informatiques).

- Les **écoles vétérinaires** admettent la moitié de leurs étudiants directement après le bac, sur concours, pour 6 ans d'études. Elles recrutent également à l'issue des prépas BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) et, en plus petit nombre, après certains diplômes à bac+2 ou plus, pour 5 ans d'études.

SANTÉ, SOCIAL

- Les écoles du **secteur social** préparent en 3 ans à des **DE (diplômes d'État)**, souvent nécessaires pour exercer comme assistant de service social, éducateur de jeunes enfants ou éducateur spécialisé. Accès sélectif.
- Les écoles du **secteur paramédical** préparent en 3 à 5 ans à des **DE (de kinésithérapeute, technicien de laboratoire, infirmier...)** ou à des certificats de capacité (pour orthophoniste et orthoptiste), obligatoires pour exercer. Accès sélectif.

ARTS, ARCHITECTURE

- Les bacheliers généraux peuvent postuler dans une **école d'architecture** pour préparer notamment le **DE d'architecte** en 5 ans.
- Les **écoles supérieures d'art** recrutent les bacheliers sur concours pour **3 à 5 ans**. Une préparation en 1 an est parfois recommandée.

IEP

- **11 instituts d'études politiques** recrutent sur dossier ou sur épreuves pour **5 ans d'études**. En fin de cursus, il est possible de se spécialiser dans divers domaines: affaires publiques, économie, relations internationales, communication... ■

SANTÉ, SOCIAL, SPORT

À chaque métier de santé, son diplôme obligatoire ?



Absolument. En France, les professions de santé sont réglementées : infirmier, masseur-kinésithérapeute, médecin, orthophoniste... Par conséquent, il faut détenir le diplôme exigé pour pouvoir les exercer. Le plus souvent, il existe un seul diplôme pour accéder à un métier. Il faut ainsi obtenir le BTS opticien-lunetier pour devenir opticien, le diplôme d'État de docteur en médecine pour exercer comme médecin, le certificat de capacité d'orthophoniste pour se lancer dans la profession, etc. Plus rarement, les candidats ont le choix entre plusieurs cursus reconnus, par exemple pour les métiers de diététicien ou de technicien de laboratoire médical. À noter : comme les élèves se forment à un métier précis et qu'il n'existe pas de diplômes intermédiaires, il est difficile de bifurquer en cours d'études. Il est donc important de bien se renseigner avant de s'engager.

Études de santé : combien d'années prévoir ?



C'est très variable, puisque selon les métiers, il faut compter de 2 à 12 ans d'études après le bac. La majorité des formations du paramédical dure 2 ou 3 ans : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier, manipulateur d'électroradiologie médicale, opticien-lunetier, orthoptiste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie, prothésiste dentaire, technicien de laboratoire. Quelques-unes nécessitent 5 ans d'études : masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, ostéopathe. Les cursus du médical, eux, sont plus longs. Prévoir 6 ans d'études après le bac pour devenir sage-femme, 6 à 9 ans pour chirurgien-dentiste, 6 à 10 ans pour pharmacien et 10 à 12 ans pour médecin. À noter : pour devenir puéricultrice, infirmier-anesthésiste, infirmier de bloc opératoire ou infirmier en pratique avancée, il faut faire 1 ou 2 ans d'études après un premier diplôme d'infirmier ou de sage-femme.

Études de santé : toujours sélectives ?



Oui, mais à des degrés divers. Pour mieux réguler le nombre de professionnels de santé formés, une partie des formations qui mènent aux DE (diplômes d'État) et aux CC (certificats de capacité) ont une capacité d'accueil limitée. Le nombre de places ouvertes est fixé chaque année par le ministère chargé de la Santé, en lien avec les ARS (agences régionales de santé). Dans les filières où les candidats sont nombreux à postuler, par exemple en médecine, en orthophonie ou en kinésithérapie, la sélection est importante. La pression est souvent moins forte à l'entrée des cursus préparant aux BTS et BUT, même si des spécialités comme la diététique peuvent être aussi très concurrentielles. Dans tous les cas, les candidats sont recrutés sur dossier, voire entretien de motivation et/ou tests. À noter : de l'avis des responsables de formation, plus que le recours à des prépas privées, ce sont avant tout des résultats scolaires réguliers et une réflexion sur son projet qui donnent les meilleures chances d'admission en études de santé.

Sport : diplôme d'État ou STAPS ?



Tout dépend de son profil, de son projet professionnel et de la durée des études envisagée. Les jeunes attirés par une discipline sportive en particulier, une formation pratique et professionnelle et une entrée rapide dans la vie active vont privilégier les diplômes d'État (BPJEPS, DEJEPS, etc.). Ces formations sont le plus souvent accessibles sans condition de diplôme et s'effectuent en alternance, en général sur quelques mois. Elles offrent des débouchés en nombre dans l'éducation et l'entraînement sportifs. Accessible après le bac et plus longue (2 ans pour le DEUST, 3 ans pour une licence, 5 ans pour un master), la filière STAPS, qui demande un bon bagage scientifique, propose un programme polyvalent, mêlant différentes pratiques sportives, davantage d'enseignements théoriques et des stages. Ses débouchés sont aussi plus variés : outre l'entraînement, elle forme à l'enseignement de plusieurs sports, au management de structures, à l'organisation d'événements ou à la conception de matériels sportifs.

Trois secteurs qui attirent les jeunes, trois secteurs qui connaissent de gros besoins. La condition ? Être motivé et préparer le diplôme requis. Diplômes d'État, BTS, licence... à chaque métier sa formation.

Rien que des sciences en cursus de santé ?



Que ce soit pour devenir médecin, pédicure-podologue, audioprothésiste ou pharmacien, toute formation de santé comprend un important volet scientifique composé de sciences appliquées (biologie, chimie, etc.), de sciences médicales (anatomie, physiologie, pathologies, etc.) et d'enseignements professionnels et techniques propres à la spécialité suivie. Mais pour acquérir le bagage nécessaire à tout métier de santé, les étudiants suivent également des cours de sciences humaines, avec par exemple de la psychologie, de la santé publique, de la réglementation, de la déontologie professionnelle, etc. Par ailleurs, l'anglais technique et médical est le plus souvent au programme. Le travail en équipe et la communication, essentiels dans ces professions, font aussi l'objet d'enseignements. Enfin, une préparation à la gestion d'équipe ou d'entreprise est prévue dans une partie des cursus.

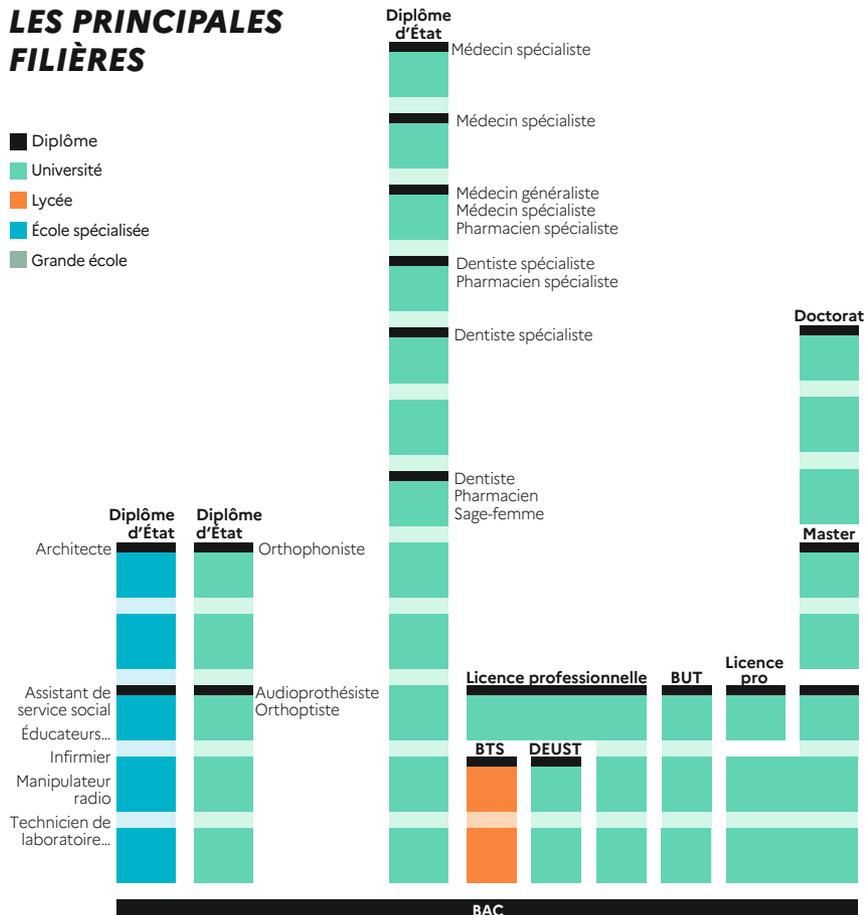
Social: place aux expériences



Dans un secteur où la relation à l'autre prime et où les professionnels sont souvent confrontés à des situations difficiles, une grande maturité et des qualités d'écoute sont indispensables. Il est donc recommandé de se présenter aux sélections avec des expériences pratiques comme animateur en centre de loisirs ou en colonie de vacances. Un service civique ou du bénévolat au sein d'une association d'aide aux personnes en difficulté sont d'autres moyens de se confronter à l'autre, en dehors de sa famille et de son milieu. Se frotter au terrain permet d'affiner son projet et de choisir une formation en connaissance de cause. Car comme en santé, les diplômes d'État du travail social mènent à un métier précis : éducateur spécialisé, assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, etc. Difficile de bifurquer, une fois engagé dans un cursus.

LES PRINCIPALES FILIÈRES

- Diplôme
- Université
- Lycée
- École spécialisée
- Grande école



MÉDICAL

Pour devenir dentiste, médecin, pharmacien ou sage-femme, il faut obtenir le DE (diplôme d'État) correspondant, obligatoire pour exercer. Les formations y préparant sont longues (5 à 12 ans) et la sélection à l'entrée importante, mais les débouchés sont garantis à l'issue.

INFOS
ÉTUDES
p.213

LES VOIES D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Pour rejoindre les études de maïeutique (sage-femme), de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, et parfois aussi de kiné, le parcours commence par 1, 2 ou 3 années d'études à l'université.

- Dans le cas du **PASS** (parcours d'accès spécifique santé), les étudiants suivent une formation qui comprend une majorité d'enseignements en santé et une option dans une autre discipline (droit, biologie, langues, etc.) correspondant à leurs points forts et à leurs autres projets éventuels. Les PASS sont proposés uniquement dans les universités qui ont des facultés de santé.

S'ils valident leur PASS, les étudiants candidatent dans la ou les filières de santé qui les intéressent et, s'ils ne sont pas admis, peuvent poursuivre en 2^e année de la licence correspondant à leur option.

S'ils ne valident pas leur PASS, ils ne peuvent pas redoubler et doivent se réorienter sur Parcoursup sauf en licence avec option santé (L.AS).

ÉCHANGER AVEC DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

Vous avez des questions sur les études de santé ? Les fédérations nationales des étudiants en santé vous répondent dans le cadre des tutorats santé, des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants en L.AS ou en PASS présents dans chaque université proposant ces études. Plus d'infos sur :

<https://www.tutorats-pass-las.fr>.

Retrouvez des témoignages d'étudiants en L.AS ou en PASS sur les réseaux sociaux :

Instagram : [@tutorats_sante](#) ;

Facebook : [Tutorats Santé](#).

- Dans le cas d'une **L.AS** (licence avec une option accès santé), les étudiants s'orientent dans la licence qui correspond le mieux à leurs projets et leurs points forts (lettres, droit, SVT, gestion, etc.) parmi celles proposant une option accès santé. Aux côtés des enseignements liés à la discipline choisie, majoritaires, ils suivent une mineure en santé.

S'ils valident leur 1^{re} année de licence L.AS, ils peuvent candidater aux études de santé qui les intéressent et, s'ils ne sont pas admis, poursuivre leurs études dans leur licence.

S'ils ne valident pas leur 1^{re} année de L.AS, ils peuvent redoubler cette 1^{re} année de licence sans accès santé ou se réorienter via Parcoursup sauf en licence santé (PASS et L.AS).

- Le **nombre de places** offertes aux étudiants dans chacune des filières de santé MMOP (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie), appelé « capacité d'accueil », est défini par les universités en accord avec les agences régionales de santé.

Les **candidatures** à l'entrée des formations de maïeutique, de médecine, d'odontologie ou de pharmacie sont évaluées sur les notes obtenues au cours du parcours de formation et sur des épreuves orales ou écrites. Les étudiants ayant obtenu dans leur parcours des notes supérieures à un seuil fixé par l'université pourront être admis directement sans passer les épreuves complémentaires.

Tout étudiant a la possibilité de **présenter deux fois** sa candidature dans une ou plusieurs filières. Une seconde candidature requiert la validation d'une 2^e ou 3^e année de formation (L2 ou L3, par exemple).

- Certaines universités proposent aussi à des étudiants qui ont suivi une ou plusieurs années de formation du paramédical, notamment des étudiants en soins infirmiers, de candidater aux études de santé.

CHIRURGIEN-DENTISTE/ CHIRURGIENNE-DENTISTE

Il faut compter **6 ans d'études** après le bac pour accéder au métier, et **8 ou 9 ans** pour se spécialiser ou faire de la recherche.

➔ 2^e et 3^e années

- Au cours de ce 1^{er} cycle, les étudiants acquièrent les connaissances fondamentales nécessaires à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies de la bouche, des dents et des mâchoires.

- Lors des **TP** (travaux pratiques) de simulation, ils développent leurs capacités manuelles et apprennent à maîtriser les soins et, le cas échéant, à remplacer les dents par des prothèses. Un **stage** infirmier de 1 mois et des stages d'observation sont également prévus.

➔ 4^e et 5^e années

- Le programme permet d'approfondir les enseignements du 1^{er} cycle et de découvrir d'autres matières : la santé publique dentaire, l'odontologie légale, l'anesthésiologie, etc. Des TP donnent lieu à des simulations, à la pose d'implants et la réalisation d'appareils.

- Les étudiants donnent leurs premiers soins en conditions réelles lors de **stages** qui occupent désormais la moitié du temps de formation. Ceux-ci sont effectués majoritairement dans des services d'odontologie du centre hospitalier dont l'université est partenaire. Les étudiants acquièrent le statut de salarié de l'hôpital.

➔ 3^e cycle

En fin de 5^e année, les étudiants ont deux possibilités : poursuivre en cycle court ou en cycle long pour se spécialiser davantage.

- Le **cycle court** dure 1 an. Il est consacré à l'approche globale du patient et à la préparation à l'exercice de la profession. Les étudiants passent l'essentiel de leur temps en stage : stage d'initiation à la vie professionnelle chez un chirurgien-dentiste, mais aussi stages en odontologie hospitalière, hors odontologie ou

en santé publique. Ce cycle débouche, après la soutenance d'une thèse, sur le **DE de docteur en chirurgie dentaire**.

- Ouvert aux candidats ayant réussi le concours de l'internat, le **cycle long** est notamment indiqué pour une carrière hospitalo-universitaire. Il permet de s'orienter dans l'une des trois spécialités d'odontologie, selon son classement: chirurgie orale, médecine bucco-dentaire ou orthodontie. Il dure 3 ou 4 ans, organisés sous forme de stages semestriels. L'internat débouche, en plus du DE, sur le **DES** (diplôme d'études spécialisées) correspondant à la formation suivie.

MÉDECIN

Il faut compter **10 ans d'études** après le bac pour devenir généraliste, **10 à 12 ans** pour devenir spécialiste.

→ 2^e et 3^e années

- Ce **1^{er} cycle** vise à apporter les connaissances scientifiques nécessaires à l'exercice d'une profession médicale et à étudier l'homme sain et l'homme malade. Les étudiants approfondissent les matières fondamentales de la médecine: physiologie, anatomie, microbiologie, sémiologie (étude des signes cliniques et des symptômes des maladies).
- Le **programme** prévoit également des stages d'initiation à l'hôpital, qui sont l'occasion d'appréhender l'examen clinique des patients.

→ 4^e, 5^e et 6^e années

- Le **2^e cycle** ou **externat** permet d'acquérir une formation médicale complète, axée sur les pathologies, leurs thérapeutiques et leur prévention. Sans développer une approche pointue de spécialité, les étudiants acquièrent le socle à connaître dans chaque discipline.
- La pratique clinique lors de **stages** à l'hôpital occupe la moitié du temps de formation. Les étudiants ont le statut d'étudiant hospitalier et touchent une rémunération.
- En **fin de 2^e cycle**, les étudiants sont évalués sur leurs connaissances, leurs compétences et leur parcours afin de déterminer, selon leurs vœux, leur classement et le nombre de postes ouverts, la spécialité de médecine qu'ils obtiendront parmi la quarantaine proposée (anesthésie-réanimation, neurologie, ophtalmologie, etc.) et le lieu où ils la prépareront.

→ 3^e cycle

D'une durée de 3 à 6 ans, l'**internat** comprend trois phases: socle, approfondissement et consolidation, auxquelles correspondent des stages semestriels. Les futurs médecins approfondissent les connaissances et compétences dans leur spécialité et deviennent de plus en plus autonomes. Pour obtenir le **DE de docteur en médecine**, l'interne doit valider le DES de la formation suivie et soutenir une thèse d'exercice.

PHARMACIEN/ PHARMACIENNE

Il faut compter **6 ans d'études** après le bac pour exercer en officine ou dans l'industrie, **9 ou 10 ans** pour se spécialiser ou faire de la recherche.

→ 2^e et 3^e années

- Ce **1^{er} cycle** comporte des enseignements appliqués à la santé et aux produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, cosmétiques et compléments alimentaires): chimie, physique, biologie, mécanisme des maladies, traitements, molécules et substances actives, etc.
- Des **stages** sont prévus, notamment en officine (pharmacie de ville) et à l'hôpital.

→ 4^e et 5^e années

- Le **2^e cycle** complète les connaissances biologiques et pharmaceutiques: poursuite de l'étude des maladies, prise en charge thérapeutique du patient, optimisation des traitements, etc. Au cours de la 4^e année, les étudiants choisissent un parcours: industrie, officine ou préparation à l'internat.
- La formation comprend des **stages** en hôpital (la moitié du temps de formation en 5^e année), en officine, dans l'industrie ou dans un laboratoire de recherche.

→ 3^e cycle

- Le **cycle court** dure 1 an et comprend un stage de 6 mois. Il concerne les étudiants qui ont choisi les parcours industrie ou officine. Il débouche sur le **DE de docteur en pharmacie**, après la soutenance d'une thèse d'exercice. Les futurs pharmaciens peuvent préparer en parallèle un master (en commerce, communication, qualité), un diplôme d'école d'ingénieurs ou de commerce.

- Accessible aux candidats ayant réussi le concours de l'internat, le **cycle long** dure 4 ou 5 ans. Deux spécialités au choix, selon son classement: pharmacie hospitalière ou biologie médicale. La formation, rémunérée, alterne cours et stages à l'hôpital. Elle permet d'obtenir un **DES** pour exercer comme pharmacien hospitalier, biologiste ou travailler dans la recherche.

SAGE-FEMME

Pour les étudiants débutant leur 1^{er} cycle des études de maïeutique à partir de septembre 2024, il faudra compter **6 ans d'études** après le bac pour devenir sage-femme (au lieu de 5 ans actuellement).

→ 2^e et 3^e années

Lors du **1^{er} cycle**, les étudiants se concentrent sur les apports théoriques: physiologie, obstétrique, gynécologie, néonatalogie. Ils amorcent leur pratique professionnelle grâce à de nombreux stages et des simulations réalisées en cours, comme les consultations sur mannequins.

→ 4^e et 5^e années

Ce **2^e cycle** associe l'obstétrique, la gynécologie et la néonatalogie-pédiatrie à la connaissance des facteurs de risques, au dépistage et à la prise en charge des pathologies. Une place importante est accordée à la pratique, avec des stages dans les différents lieux d'exercice.

→ 6^e année

Après validation de ce **3^e cycle** et soutenance d'une thèse d'exercice, les étudiants obtiendront le **diplôme d'état de docteur en maïeutique**.

À noter: les programmes des différents cycles seront révisés pour la rentrée 2024. ■

POUR QUEL MÉTIER ?

- Chirurgien-dentiste/
chirurgienne-dentiste
- Médecin
- Pharmacien/pharmacienne
- Sage-femme

FINANCER SES ÉTUDES

Les études supérieures ont un coût, variable selon les cursus et les établissements. Il existe plusieurs dispositifs pour les financer, dont certains conditionnés aux ressources. Bourses, aides ou prêts : il faut faire vos demandes bien avant la rentrée. Repères.

LES BOURSES

● La **BCS (bourse sur critères sociaux)** est accordée par le Crous sous certaines conditions aux jeunes de moins de 28 ans (pas de limite d'âge pour ceux en situation de handicap). Elle est attribuée en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge, de l'éloignement domicile-établissement, du diplôme préparé, de la nationalité. Pour en bénéficier, l'étudiant doit progresser normalement dans son cursus. S'il est en situation de handicap, 3 années supplémentaires peuvent lui être attribuées.

LE COÛT DES ÉTUDES

Le montant des frais de scolarité à acquitter pour une année dans le supérieur varie selon le cursus, le statut de l'établissement, la modalité d'études, la situation de l'étudiant. Quelques éléments à connaître pour prévoir son budget.

- La **CVEC** : d'un montant de 100 € en 2023-2024, la contribution vie étudiante et de campus est à régler chaque année, quel que soit le niveau d'études, à moins d'en être exonéré. Toutes les formations post-bac sont concernées, hors BTS.
- Les droits d'inscription à l'université s'élèvent en 2023-2024 à 170 € en licence ou BUT et à 243 € en master; dans les écoles d'ingénieurs publiques, ils varient de 601 à 3 500 € selon les ministères de tutelle; dans les écoles d'art ou d'architecture, ils vont de 300 à 500 € environ selon le cycle. Dans les établissements privés, ils peuvent atteindre 10 000 €. À noter : dans les lycées publics, l'inscription en BTS, DN MADE ou DCG ne donne pas lieu à paiement. En classe prépa, les élèves qui s'inscrivent en licence pour pouvoir valider leur parcours de formation règlent les droits universitaires (170 €).
- Lorsque la formation est suivie sous contrat d'apprentissage, les droits d'inscription sont pris en charge par l'employeur.
- Des frais pour l'achat de fournitures sont à prévoir. Cela peut représenter un coût élevé dans certains domaines (paramédical, par exemple).

Le montant de la bourse est variable : de 1 454 à 6 335 € pour 2023-2024, versés en 10 mensualités de septembre à juin inclus. Certains étudiants bénéficient juste de l'exonération des droits d'inscription (170 € pour la licence) et du non-paiement de la CVEC (100 €). Des compléments peuvent être attribués, pour compenser les frais de transport par exemple.

Pour demander une bourse, il faut constituer un **dossier social étudiant**. Celui-ci est accessible à partir de son compte personnel www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole. S'y prendre dès janvier pour la rentrée suivante (date limite fin mai, sauf cas exceptionnel, changement de situation par exemple). La reconduction de la bourse n'étant pas automatique, il faut renouveler sa demande chaque année.

Le versement de la bourse est conditionné à la présence aux cours et aux examens. Un étudiant non assidu devra rembourser les mensualités perçues à tort.

● **L'aide au mérite** est un complément versé aux boursiers qui ont obtenu la mention « très bien » au bac. Son montant est de 900 € pour les bacheliers 2023, versés en neuf mensualités d'octobre à juin inclus. Elle est cumulable avec la BCS et ne nécessite pas de démarche.

● **L'allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté** est destinée aux jeunes en situation d'autonomie avérée qui ne bénéficient plus du soutien matériel de leurs parents et qui, pour certains, ne peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux. Les bénéficiaires sont exonérés du paiement des droits d'inscription. Cette allocation est versée pendant toute l'année universitaire, durant 10 mois. Son montant correspond à l'un des échelons de la BCS.

LES AIDES À LA MOBILITÉ

● **L'aide à la mobilité Parcoursup** est accordée aux lycéens boursiers qui s'inscrivent pour une formation supérieure dans un établissement situé hors de leur académie de résidence. D'un montant de 500 € en 2023, elle est versée en une fois à partir de septembre, après que l'établissement a validé l'inscription.

● **L'aide à la mobilité en master** est accordée aux boursiers ou aux bénéficiaires de l'allocation annuelle spécifique, titulaires d'une licence et inscrits pour la première fois en master, qui changent de région académique entre la L3 et le M1. D'un montant de 1 000 € en 2023, elle est versée en une fois à partir de septembre.

● **Le passeport mobilité études** est destiné aux étudiants de moins de 26 ans résidant outre-mer, désireux de poursuivre leurs études en métropole ou dans un autre territoire outre-mer, en raison de l'inexistence ou de la saturation du cursus près de chez eux, qu'ils soient boursiers ou non. Plus d'informations sur www.ladom.fr.

LES PRÊTS ET AUTRES AIDES

● Des **prêts étudiants garantis par l'État**, sans caution ni conditions de ressources, sont proposés par des banques (la Société générale, le Crédit mutuel, le CIC, les Banques populaires et les Caisses d'épargne du groupe BPCE). Montant maximal : 20 000 €.

● Les **conseils régionaux** attribuent des bourses aux étudiants inscrits dans les formations sociales ou paramédicales. Se renseigner auprès des établissements de formation.

● Certaines **communes** ont instauré le **revenu minimum étudiant**. Renseignez-vous auprès de chaque collectivité pour connaître les modalités d'attribution.

● Les **bourses Talents** sont destinées aux étudiants les plus méritants désireux de préparer un concours donnant accès à des postes d'encadrement de la fonction publique. Elles sont cumulables avec la BCS. D'un montant de 2 000 €, elles sont versées en deux fois. Formulaire à télécharger sur www.service-public.fr.

● Des **fondations privées** proposent des bourses, souvent aux étudiants en fin de parcours. Exemples : Fondation Giveka ou Entraide Hostater, Legs Lassence ou Dobry-Baratz.

Plus d'informations sur le portail www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole. ■

OPTER POUR L'APPRENTISSAGE

Pour ceux qui veulent se former en alternant cours et emploi, il est possible d'opter pour l'apprentissage. Exigeant, ce choix est réservé aux plus motivés.

La formation en apprentissage permet de poursuivre des études tout en étant salarié. Elle fonctionne sur la complémentarité entre l'enseignement théorique de l'école et l'application concrète en entreprise.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Arriver sur le marché du travail avec une première **expérience** professionnelle, voilà de quoi séduire les entreprises, souvent réticentes à recruter des débutants. Autres avantages non négligeables : des **frais de scolarité** pris en charge par l'employeur et, surtout, un **salaire** pendant toute la durée des études. Le revers de la médaille : un **emploi du temps** chargé et des vacances raccourcies. Pas facile pour l'apprenti de gérer son temps entre travail et études. Souvent, les résultats scolaires s'en ressentent. Le choix de l'entreprise est primordial : la qualité de la formation en dépend.

DIPLÔMES ET SPÉCIALITÉS

En 2021-2022, 479 629 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur en apprentissage, un chiffre en forte hausse (source : RERS, 2023). Les filières qui offrent le plus de possibilités sont le commerce et la gestion, ainsi que les fonctions de production dans l'industrie.

Près de 40 % des apprentis ont préparé un diplôme de niveau bac+2, et principalement un **BTS** (brevet de technicien supérieur) pour 156 824 d'entre eux en 2021-2022.

L'apprentissage progresse dans les **écoles d'ingénieurs**, qui proposent la formule en plus grand nombre. En 2021-2022, 29 950 apprentis ont préparé un diplôme d'ingénieur. Les spécialités qui recourent le plus à cette formule sont la mécanique, les technologies industrielles, l'électricité, l'électronique et l'informatique.

C'est le cas aussi à l'**université** avec 158 608 apprentis tous niveaux confondus. Près de 10 % des apprentis ont préparé un **BUT** (bachelor universitaire de technologie) ou une **licence professionnelle** (bac+3) ; 8 % des apprentis ont préparé un **master** (bac+5). Les domaines concernés par l'apprentissage sont la culture, le social, l'animation, l'informatique...

ET APRÈS ?

Les diplômés de l'enseignement supérieur formés en apprentissage **s'insèrent plus facilement** sur le marché du travail (et particulièrement les techniciens supérieurs). 6 mois après le diplôme, la majorité d'entre eux a un emploi (le taux varie selon la discipline et le diplôme). La moitié des apprentis diplômés **intègre l'entreprise d'accueil** à la fin de la formation. Parmi les filières de BTS en apprentissage qui enregistrent le meilleur taux d'emploi : génie civil, électricité, chimie, énergie, mécanique, transport.

S'INSCRIRE DANS UN ÉTABLISSEMENT

Avant de chercher une entreprise d'accueil, il faut **se préinscrire** dans l'établissement de formation qui propose l'apprentissage (lycée, école, université, CFA). La plupart des centres sélectionnent leurs étudiants sur dossier scolaire, tests, voire concours d'entrée.

TROUVER UNE ENTREPRISE

Certains établissements de formation en alternance ont tissé des liens très étroits avec les **entreprises locales** susceptibles de recruter des jeunes. Elles peuvent fournir des listes de contacts. Sinon, il faut procéder comme pour une recherche d'emploi classique.

Consultez les offres de **Pôle emploi** (www.pole-emploi.fr), les petites annonces dans les journaux et les sites Web spécia-

lisés dans l'emploi. Des offres destinées exclusivement aux candidats à l'alternance y sont répertoriées.

Dans certaines **grandes entreprises**, l'embauche de jeunes en alternance fait partie de la stratégie de recrutement : rendez-vous sur les pages emploi ou recrutement de leurs sites. Pensez aussi à frapper aux portes des PME (petites et moyennes entreprises).

OÙ SE RENSEIGNER ?

Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr. ■

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Ce type de contrat est le plus développé. Destiné aux jeunes de moins de 30 ans, il permet d'acquérir un diplôme national (BTS, master, diplôme d'ingénieur, etc.). La formation théorique (de 400 à 675 heures au minimum par an selon les diplômes) est dispensée dans un lycée, un CFA (centre de formation d'apprentis), une école ou à l'université. La formation professionnelle se déroule en entreprise.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Destiné aux jeunes de moins de 26 ans (en priorité à ceux qui connaissent des difficultés scolaires) et aux demandeurs d'emploi de tout âge, le contrat de professionnalisation comprend au minimum 150 heures de cours d'une durée de 6 à 12 mois. Il peut être allongé jusqu'à 36 mois (notamment pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification) et selon les accords des branches professionnelles.

LE BTS

brevet de technicien supérieur

Le BTS, diplôme à bac + 2, se prépare en STS (section de techniciens supérieurs). Accès sélectif, études encadrées, rythme de travail soutenu : chaque diplôme est orienté vers une cible professionnelle précise, répondant aux besoins des entreprises.

SPÉCIAL
PARCOURSUP
p. 28

INFOS
DOMAINES
p. 35

ADMISSION

Sélection sur dossier avec le bac, en cohérence avec la spécialité choisie.

- Les candidatures en BTS sont gérées par la plateforme nationale de pré-inscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur **Parcoursup** (→ lire *S'inscrire dans le sup* p. 28).

Si vous souhaitez suivre un BTS en apprentissage, formulez aussi une demande sous statut scolaire, car l'inscription dans la formation n'est effective qu'une fois le contrat signé avec un employeur. Sinon, vous pourriez vous retrouver sans établissement d'accueil à la rentrée.

- Le dossier de candidature se compose des **bulletins scolaires**. À noter : les BTS commerce international, management en hôtellerie-restauration et support de l'action managériale exigent la pratique de deux langues vivantes. La **sélection** est plus importante dans les spécialités rares ou très attractives. D'où le recours par certains établissements à des **tests de niveau** et/ou à un **entretien de motivation**.

- Les dossiers des bacheliers professionnels et technologiques sont examinés en **priorité**. Dans chaque académie, un quota de places est réservé aux bacheliers professionnels pour les spécialités de BTS cohérentes avec leur bac.

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans d'études dans la majorité des cas.

- Le passage par une année de **mise à niveau** peut être demandé aux candidats à l'entrée du BTS management en hôtellerie-restauration, pour ceux qui ne

sont pas titulaires d'un bac de la spécialité (STHR, en particulier). Des mises à niveau, non obligatoires, existent aussi dans certains établissements préparant aux BTS opticien-lunetier, diététique ou métiers de l'audiovisuel, par exemple. Cela porte alors la durée des études à **3 ans**.

- Les BTS prothésiste-orthésiste et podoprothésiste se préparent en **3 ans** au lieu de 2 pour répondre aux exigences professionnelles. C'est le cas également du DTS (diplôme de technicien supérieur) imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

RYTHME DE TRAVAIL

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques : comptez **entre 30 et 33 heures par semaine**.

Soit quasiment autant d'heures de cours qu'en terminale. Et beaucoup de travail personnel : devoirs et projets à rendre. Cette filière impose un **rythme assez soutenu**, qui exige constance, rigueur et organisation. La présence aux cours est contrôlée.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Le BTS est dispensé en **lycée ou en école**; le **BTSA**, en **lycée agricole**.

- Le BTS se prépare en **lycée public ou privé**, dans les STS, ou en **école**. 30 élèves par classe en moyenne, une trentaine d'heures de cours, des devoirs à la maison : aucun changement majeur par rapport à l'année de terminale.

- Plusieurs établissements permettent de suivre la formation en **apprentissage** (→ lire *Opter pour l'apprentissage* p. 209).

- Il est également possible d'effectuer un **séjour à l'étranger** (semestre d'études ou stage en entreprise) pendant le BTS, via Erasmus+ (→ lire *Partir à l'étranger* p. 211).

AU PROGRAMME

En BTS, les élèves étudient **une spécialité professionnelle dans une branche d'activité**.

Le BTS est proposé dans **119 spécialités au choix** (agricoles comprises) : par exemple MCO (management commercial opérationnel), métiers de la mesure ou gestion des transports et logistique associée. Celles-ci sont souvent enrichies d'options très ciblées ; le créneau étudié est donc très précisément délimité. Les matières générales (français, mathématiques, langues, etc.) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^{de} année.

VALIDATION DES ÉTUDES

Les étudiants sont évalués par un **examen final qui intègre une part de contrôle continu**.

Les résultats de 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^{de} année. Le diplôme est délivré à l'issue d'un **examen terminal** et, selon le statut de l'établissement, au vu des résultats obtenus tout au long des 2 années (contrôle en cours de formation). Les compétences et les connaissances acquises dans le cadre d'une activité bénévole seront validées.

DIPLÔME

Le BTS est un diplôme national. Il a la même valeur quel que soit le lieu de préparation.

Le BTS correspond à 120 crédits européens, soit un niveau bac+2 (→ voir Le schéma des études supérieures p. 214). À noter: il existe d'autres diplômes professionnels de niveau bac+2, comme le DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) ou le DMA (diplôme des métiers d'art).

PROFESSIONNALISATION

Ayant pour objectif une insertion professionnelle rapide, la formation mise sur les stages en entreprise.

- La formation comporte de 8 à 16 semaines de **stage en entreprise** selon la filière choisie. Au programme également: des **TP** (travaux pratiques) et l'intervention en cours de professionnels du secteur d'activité.
- En 2^{de} année, les deux tiers des enseignements sont destinés à acquérir un savoir-faire professionnel.
- Les élèves désireux de se confronter davantage au monde professionnel peuvent préparer leur diplôme en **apprentissage** (→ lire *Opter pour l'apprentissage* p. 209). Cette modalité d'études concerne un tiers de l'offre de formation. Certaines spécialités sont plus adaptées à cette formule, notamment dans les domaines du commerce, de la vente ou de l'industrie. Un choix d'études réservé aux plus motivés et travailleurs, car le programme de cours n'est pas allégé pour autant.

ET APRÈS ?

Les titulaires d'un BTS sont recherchés sur le marché du travail. Une partie d'entre eux continuent toutefois des études au-delà du bac+2.

→ Insertion professionnelle

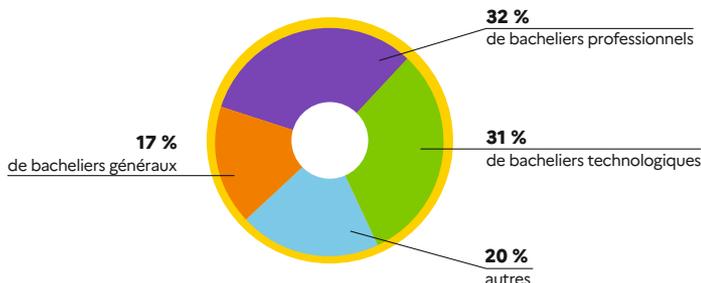
Le BTS est un diplôme apprécié des recruteurs. La situation à l'embauche varie selon les spécialités.

→ Poursuite d'études

Plus de la moitié des diplômés de BTS poursuivent leurs études, notamment en licence professionnelle (bac+3). Leur formation, moins axée sur les enseignements généraux qu'en BUT, ne les prépare pas vraiment à entreprendre des cursus longs (bac+5).



QUI ENTRE EN BTS ?



116 180 nouveaux entrants en 1^{re} année de STS (classes passerelles, DMA, DN MADE) en 2022.
Source: RERS, 2023.

- Les **licences professionnelles** recrutent des titulaires de BTS sur dossier: la mention envisagée doit être en cohérence avec la filière antérieure ou apporter une double compétence motivée par un projet professionnel. Et le niveau doit être bon (→ lire *La licence professionnelle* p. 236).
- Les **écoles d'ingénieurs** proposent des admissions à bac+2. La sélection est sévère. Pour augmenter ses chances, il est recommandé de suivre une prépa en 1 an, dite ATS (adaptation technicien supérieur), dans l'une de ces spécialités: ingénierie industrielle, génie civil, métiers de la chimie ou métiers du paysage (→ lire *Les prépas scientifiques* p. 244).
- Les **écoles de commerce et de management** proposent des concours spécifiques. Le nombre de places offertes aux titulaires de BTS varie d'une école à l'autre; certaines spécialités sont davantage adaptées. Pour augmenter ses chances d'admission, il est recommandé de suivre une prépa ATS économie-gestion en 1 an. Quelques classes accueillent des titulaires de BTS tertiaires (→ lire *Les prépas économiques et commerciales* p. 242).
- Les **écoles vétérinaires** recrutent elles aussi des techniciens supérieurs après une prépa ATS biologie (→ lire *Les écoles vétérinaires* p. 249).

- Autres possibilités: suivre une **formation complémentaire** en 1 an. On en trouve dans tous les domaines, surtout dans le tertiaire et l'industrie. ■

LA CLASSE PASSERELLE

Elle concerne en priorité les bacheliers professionnels qui n'ont eu aucune proposition d'admission en BTS via Parcoursup. Il s'agit d'une année de préparation à l'entrée en STS qui vise à consolider les acquis, à développer certaines compétences pour permettre aux élèves de réussir leurs études dans l'enseignement supérieur. Proposée dans l'ensemble des académies, dans le cadre de l'accompagnement des rectorats, l'entrée en classe passerelle est une opportunité pour réussir ses études. Elle confère le statut d'étudiant et ouvre le droit au bénéfice des bourses sur critères sociaux. La réussite de la scolarité en classe passerelle est attestée par les enseignants. Elle permet de bénéficier d'une priorité d'accès en BTS, garantie par la plateforme Parcoursup. N'hésitez pas à vous renseigner.



RETROUVEZ LE MOTEUR DE RECHERCHE DES ÉTABLISSEMENTS PROPOSANT LE BTS.



Des questions
sur les formations ?
les métiers ?
l'orientation ?



*** www.monorientationenligne.fr**
Un service gratuit d'aide personnalisée



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

*** onisep** Office national d'information sur les enseignements et les professions, établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche • Publication de l'Onisep: © Onisep décembre 2023 • Directrice de la publication: Frédérique Alexandre-Bailly • Directrice adjointe de la publication: Anne de Rozario • **RESSOURCES ÉDITORIALES TRANSMÉDIAS** > Directeur: Michel Maurel • Rédactrice en chef: Nelly Burgaleta avec la collaboration de Carole Gibrat-Tach et de Claire Lanaspé • Rédaction: Olivia Audemar, Séverine Bars, Marion Lafond, Solène L'Hénoret, Lucie Simonel, Élodie Thivard, Audrey Weymann • Cheffe de service secrétariat de rédaction: Saliha Hamzic • Secrétariat de rédaction: Catherine Marc, Julien Retillaud • Correction: Pauline Coulet • **HANDICAP** > Responsable mission inclusion: Hélène Legault • **RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DONNÉES** > Directeur: Gilles Foubert • Documentation: Anne-Camille Bazzoli, Patricia Bru, Hélène Ferron, Marie Forestié, Valérie Forestiez, Olivier Gueroult, Dominique Kanonidis, Valérie Lebruman, Valérie Leggio, Claire Magimel, Nathalie Remonus, Mireille Reynier, Alexandra Silberberg, Hervé Tabarly • **Le S/T/U/D/I/O** > Chef de service et direction artistique: Bruno Delobelle • Maquette et mise en pages: Corinne Dastot • Iconographie: Brigitte Gilles de la Londe • Photo de couverture: bymuratdeniz/Stock/Gettyimages • Responsable fabrication: Laurence Parlover • Photogravure: Key Graphic (Paris) • Imprimeur: Roto aïse • **MARKETING ET COMMERCIALISATION** > Directrice: Isabelle Dussouet • > Onisep VPC – 12, mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 • Internet: onisep.fr/lalibrairie • Relations clients: service-clients@onisep.fr • Diffusion-distribution: Humensis • Code de diffusion Onisep: 901654 • ISSN code collection: 0984-6905 • ISBN papier: 978-2-273-01654-4 • ISBN numérique: 978-2-273-01655-1 • **PUBLICITÉ** > Ghislain Uguen (ghislain.uguen@onisep.fr) • Mistral Media – 22, rue La Fayette 75009 Paris • Tél.: 01 40 02 99 00 • Luc Lehericy (luc.lehericy@mistralmedia.fr) • Plan de classement Onisep: ENS 73 00 00 • Le kiosque: Orientation et formations • Dépôt légal: décembre 2023 • Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.